



Objet **[INTERNET] AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
ENVIRONNEMENTALE UNIQUE
SOCIÉTÉ UGI'RING
COMMUNE DE LA LECHERE**

De [REDACTED]
À <pref-icpe@savoie.gouv.fr>
Date 01/03/2024 23:01

Bonjour,

Voici mes différentes interrogations sur le projet UGI'RING.

Les contrôles de l'air seront réalisés combien de fois par an par un organisme extérieur à la société UGI'RING ?

Les cheminées de 33 mètres de haut pour diminuer la pollution de l'air, au vue du vent et de l'expérience que nous avons eu avec ferropem les micros particules iront se poser plus loin et vont polluer les terrains et les habitants qui vivent plus loin, quelle mesure sera mise en place dans les villages pour contrôler ces données ? Cœur du village de petit cœur, grand cœur, grand aigueblanche etc...

Comment aller vous garantir que ceux ci sont bien réalisés car selon le placement des capteurs le résultat ne sera pas le même.

Nuisance sonore ? Dernier relevé réalisé pendant la covid (pas fiable) comment aller vous assurez que les chiffres annoncés sont vrai car le projet est une innovation donc aucune information n'est fiable...

La nappe phréatique est d'après une étude déjà polluée qu'elles mesures vont être mises en place pour accentuer les contrôles afin de ne pas plus la dégrader? Un nouveau contrôle peut il être réalisé ? Combien de contrôle par an sont prévus dans le projet ?

Site seveso seuil haut , avec tous les risques encourus. Voir site du gouvernement qui explique très bien tous les risques.

- Risque de feu, voir d'explosion lors du traitement des piles. Comment seront ils gérés ? Comment la population sera protégée ?

Une école à moins de 200 mètres

Une future crèche dans un rayon de moins de 400 mètres

Des kinésithérapeutes , des ostéopathes, une médiathèque, pharmacie, une salle de spectacle, un gymnase etc... à moins de 500 mètres

Une cure thermale à 600 mètres

Une 2x2 voie colée à l'usine avec des bouchons tous les week-end d'hiver (en cas d'explosion ou de feu comment cela va être géré ?)

Les jeux olympiques en 2030, une image catastrophique en cas d'incident pour seulement 50 emplois

Une usine avec autant de risque implantée sur une zone sismique ?

Obligation de confinement en cas d'incident, norme pour les nouvelles constructions (zone fermée type bunker, fenêtre spéciale etc). Les habitations existantes vont elles avoir de l'aide financière pour se mettre au norme ??? Car le risque sera identique aux nouvelles constructions...

Quelles conséquences en cas de constat de non respect des règles ?

Comment chiffrez vous la pollution de la faune et de flore ? Conséquences ?

En cas d'incident comment aller vous gérer les choses ?

Deux incidents simultanés entre MSSA et UGI'RING implantées à moins de 6.5 km à vol d'oiseau, comment cela sera géré ? Impossible d'avoir autant de personnes formées à ces risques pour deux sites aussi proche.

Un coût de l'immobilier qui va chuter à petit cœur du faite de l'installation d un site seveso seuil haut, comment allons nous être dédommagé car l ensemble des habitants on acheté avec une usine feropem certe avec plusieurs risquent mais sans le risque seveso ce qui va obligatoirement faire baisser les prix , cela ne peut pas être envisageable sachant que certaines personnes on investis leur vie dans leur achat. Les habitants sont également des investisseurs et cela ne peut pas être accepter sans dédommagement.

Autant de risque pour 50 emplois qui ne seront pas des gens du bassin du grand aigueblanche et de la lechere, des projets plus vert et surtout moins dangereux pourraient voir le jour sans mettre en danger nos enfants et nos petits enfants et l'ensemble de la population.

Au vue de la mobilisation de l'ensemble des habitants du bassin serait il pas judicieux soit de mettre un avis défavorable ou de faire un référendum pour que les habitants qui vivent dans ce bassin donne leur point du vue , les investisseurs habitent à des milliers de kilomètres et leur sante ne sera pas engagée...

Dans l'attente de vos réponses,

████████████████████